الوكالة الوطنية لتنمية مناطق الواحات وشجر الأركان
ANDZOA
Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier

N°1134/ANDZOA/DG **Arfoud, le 19/11/2026**

DÉCISION

Portant organisation d'un concours pour le recrutement du chef de département territorial de Figuig relevant de la Direction de Développement des Zones Oasiennes de l'ANDZOA

- Vu le Dahir N° 1-10-187 du 7 Moharrem 1432 (13 décembre 2010) portant promulgation de la loi n° 06.10 relative à la création de l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier ;
- Vu l'arrêté fixant l'organisation de l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier ;
- Vu le statut du personnel de l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier et ses amendements ;
- Vu la décision N°3805, en date du 20 septembre 2023 portant nomination de Madame YAAKOUBI LATIFA aux fonctions de Directrice Générale de l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier ;
- Vu la décision n° 0319 en date du 27 février 2025, accordant à Madame YAAKOUBI Latifa le bénéfice du maintien, au-delà de l'âge légal de départ à la retraite, dans ses fonctions de Directrice Générale de l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier ;
- Vu la circulaire N°7/2013 du 29 Avril 2013 (18 Joumada2 1434) fixant procédure de nomination aux fonctions de responsabilité au niveau des établissements publics ;
- Considérant les besoins opérationnels du Département Territorial de Figuig et la nécessité de service.

DECIDE

Article premier : De lancer un appel à candidature en interne pour occuper le poste du **Chef de département territorial de Figuig** sis Bouarfa, relevant de la Direction de Développement des Zones Oasiennes (DDZO) de l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier.

La fiche de poste détaillée est jointe en annexe à la présente décision :

Article deux : Le poste est ouvert exclusivement aux agents titulaires de l'ANDZOA répondant aux conditions cumulatives suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau Bac +5 (Master, Ingénieur, DESA ou équivalent) ;
- Être classé(e) à l'échelle 20 au minimum au sein de l'ANDZOA ;
- Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) années au sein de l'ANDZOA.

Article trois : Tout candidat intéressé est tenu de constituer un dossier de candidature comprenant les pièces suivantes :

- Une demande de candidature adressée à Madame la Directrice Générale, revêtue de l'appréciation du supérieur hiérarchique ;
- Un curriculum vitae rédigé en langue française, accompagné d'une photo d'identité récente ;
- Les documents justificatifs attestant du respect des conditions requises pour l'occupation du poste (diplôme(s), attestations de service, échelle...) ;
- Une note de synthèse présentant la vision stratégique du candidat et son plan de travail pour la gestion et le développement du département.

Article quatre : Le dossier de candidature, complété et placé sous pli fermé, devra être déposé ou expédié au plus tard le **10 décembre 2026 inclus**, à l'adresse suivante :

Par dépôt direct :
ANDZOA – Direction Administrative et Financière
Route Rissani Erfoud – PK 7 – Commune Rurale Aarb Sabbah Ziz – Province d'Errachidia
Par voie postale :
ANDZOA – Direction Administrative et Financière – BP 515, Errachidia

Article cinq : Les candidats dont les dossiers satisfont aux conditions énoncées à l'article deux seront convoqués pour passer un entretien de sélection devant un jury.

Article six : La présente décision sera publiée sur le site officiel des emplois publics (**www.emploi-public.ma**) ainsi que sur le site de l'Agence (**www.andzoa.ma**).

La Directrice Générale
De l'Agence Nationale pour le Développement
Des Zones Oasiennes et de l'Arganier
Signé : Latifa YAAKOUBI

الوكالة الوطنية لتنمية مناطق الواحات وشجر الأركان
ANDZOA
Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier

FICHE DE POSTE DU CHEF DE DEPARTEMENT DE FIGUIG

Intitulé du poste	**Chef de département de Figuig.**
Structure de rattachement	Poste basé à Bouarfa et rattaché à la Direction de Développement des Zones Oasiennes.
Missions	Sous l'autorité du Directeur de Développement des Zones Oasiennes, le chef de département a pour mission principale de : • Veiller à la mise en œuvre de la feuille de route des projets de développement des zones Oasiennes couvertes par la représentation locale de Figuig.
Activités	Le chef de département a comme activités de : • Représenter l'Agence vis-à-vis des tiers et des pouvoirs publics au niveau territorial ; • Assurer la gestion des ressources humaines et le matériel mis à la disposition de la représentation locale ; • Veiller à la mise en œuvre de la stratégie d'intervention de l'Agence et assurer l'exécution de la feuille de route des projets de développement des zones d'intervention de l'ANDZOA couvertes par la Représentation Locale de Figuig ; • Assurer un suivi quotidien et un pilotage des projets sur le terrain en coordination avec les acteurs partenaires ; • Faire remonter les attentes et les besoins identifiés sur le terrain à la direction de développement des zones oasiennes à Figuig ; • Constituer une base de données de projets de développement au niveau local.
Compétences requises	• Esprit d'équipe ; • Conception, montage et gestion des projets de développement, • Sens de méthode et d'organisation ; • Technique de leadership ; • Sens relationnel ; • Avoir des compétences en liaison avec le poste à pourvoir.
Diplôme requis	Diplôme (Bac+5).
Expériences requises	Expérience professionnelle de 05 ans minimum au sein de l'ANDZOA.